Envoyé en préfecture le 06/05/2026
Reçu en préfecture le 06/05/2026
Publié le
ID : 035-213501232-20260504-DEL202605001-DE

CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE GOVEN

SÉANCE DU 04/05/2026
DATE DE CONVOCATION : 29/04/2026
CONSEILLERS EN EXERCICE : 27 (quorum : 14)
PRÉSENTS : 22 **POUVOIRS :** 5
VOTANTS : 27

L'an deux mil vingt-six, le quatre mai, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de Goven s'est réuni en séance ordinaire, en salle du Conseil Municipal, après convocation légale, sous la Présidence de Monsieur Loïc HERVOIR, Maire.

PRÉSENTS : Loïc HERVOIR, Nathalie BERTHO, Grégory LANCELOT, Denis PORCHET, Mickaël TANGUY, Marie-Anne MONVOISIN, Elodie BOUTARD, Jean-Marie LANGE, Anne-Charlotte MILLET, Laurent KERIVEL, Géraldine TRONCA RAFFRAY, Anthony MASSON, Nathalie DREAN, Pierrick COULIOU, Cyrille BARON, Julien SAVATON, Angélique GROSSI, Mickaël DAUDIN, Fabienne HEMERY, Bacha JARI, Marielle GALLIEN-GERARD, Martial GALLARD

POUVOIRS : Florence GOURMELEN donne pouvoir à Denis PORCHET, Marie-Hélène AUBREE à Nathalie DREAN, Alexandra PILLING à Angélique GROSSI, Yanis NICOLAS à Anthony MASSON, Fabrice GAUBERT à Marielle GALLIEN-GERARD

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Grégory LANCELOT

Finances
2026.05.001 Travaux du Tiers-Lieu : avenant n°2 au marché de maîtrise d'œuvre

Rapporteur : M. LANGE

Jean-Marie LANGE précise que, dans le cadre des travaux de rénovation du Presbytère / Création d'un Tiers-Lieu et d'un Espace Jeunes, des choix techniques et des aléas liés à un chantier de rénovation imposent des adaptations aux marchés passés avec les entreprises. Ainsi, et suite à la réception du planning des travaux mis à jour par l'OPC, la maîtrise d'œuvre a présenté un avenant n° 1 au marché initial en octobre 2025 d'un montant de 3 884,62 € HT pour le prolongement de la mission de direction de l'exécution des travaux (DET) de 10 semaines, soit une augmentation de 13,68 % du montant du marché initial.

Pour mémoire, le marché de maîtrise d'œuvre a été approuvé par délibération en date du 24 septembre 2024 pour un montant de 28 400,00 € H.T., et pour une durée initiale du contrat de 52 semaines (compris 8 semaines de préparation et hors congés de 6 semaines). Par ordre de service 1, le démarrage de la période de préparation et des travaux a été fixée au 4 novembre 2024, soit une fin de travaux fixée au 12 décembre 2025.

Suite aux retards d'entreprises et à la validation de conception de construction (plancher), le délai d'exécution proposé par l'OPC avait été prolongé au 27 février 2026, soit 10 semaines supplémentaires hors congés (1 semaine).

La société MAGMA présente à nouveau un avenant n° 2 au marché de maîtrise d'œuvre d'un montant de 3 496,15 € HT pour le prolongement de la mission de direction de l'exécution des travaux (DET) de 9 semaines jusqu'au 30 avril 2026, soit une augmentation de 12,31 % du montant du marché initial.

Les membres de la Commission municipale « Marchés » réunis le 4 mai ont émis un avis favorable.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- **Décide de suivre l'avis de la Commission « Marchés » et de retenir l'avenant n° 2 au marché de maîtrise d'œuvre d'un montant de 3 496,15 € HT pour le prolongement de la mission de direction de l'exécution des travaux (DET) de 9 semaines,**
- **Autorise M. le Maire à signer l'avenant.**

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures.

Pour expédition conforme,

Le Maire,
Loïc HERVOIR

Le secrétaire de séance,
Grégory LANCELOT